

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU DEUXIEME TRIMESTRE

ECOLE : École élémentaire de Blausasc

DATE : 30/06/2020

Adresse : Quartier Tuban, 06440 BLAUSASC

PARTICIPANTS :

Présents :

Municipalité : Madame LABORDE, Madame PERALDI

Enseignantes : Madame GUYOMARD (Directrice), Madame DELSERRE, Madame MASSEI, Madame MILLA

DDEN: Monsieur GIUGE

Représentants des parents d'élèves : Monsieur BERTAINA, Madame IANNONE, Monsieur ZAOUI

Excusés :

Représentants des parents d'élèves : Monsieur MILLION

ORDRE DU JOUR :

1. **Présentation des membres du Conseil d'École**
2. **Bilan des trois derniers mois, depuis l'apparition du COVID**
 - a) Continuité pédagogique à distance
 - b) Retours échelonnés à l'école pour les familles volontaires et continuité pédagogique à distance pour les autres
 - c) Retour obligatoire à l'école, pour l'ensemble des élèves
3. **Stages de réussite pour les élèves de CM1/CM2, été 2020**
4. **Bilan financier de l'école**
5. **Perspectives pour la rentrée prochaine**
 - a) Équipe pédagogique en place
 - b) Effectifs prévisionnels
 - c) Classes prévisionnelles
 - d) Décloisonnement
 - e) Objectifs de la première période de l'année scolaire

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : *(joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)*

1. **Présentation des membres du Conseil d'École**
2. **Bilan des trois derniers mois, depuis l'apparition du COVID**

a) Continuité pédagogique à distance

Pour répondre à la crise sanitaire qu'a connue la France dès le retour des vacances de février, le gouvernement a placé le pays en confinement, à compter du lundi 16 mars 2020. Tous les établissements scolaires ont été fermés. Seuls les enfants des personnels soignants ont été accueillis par les enseignants volontaires.

Dès lors, l'école et les familles ont dû œuvrer ensemble pour permettre aux enfants de continuer à accéder aux savoirs.

L'école à la maison a donc été mise en place avec l'immense soutien des familles.

Les enseignants ont mis en place, de leur côté, la continuité pédagogique, par mails, par téléphone et/ou par l'intermédiaire des classes virtuelles.

Pour les enfants accueillis à l'école, le programme défini par l'enseignant titulaire a été suivi au plus près de ce qui était demandé.

Les familles et enfants de la commune de Blausasc ont été particulièrement assidus.

De ce fait, les enseignants ont pu approcher au maximum la fin du programme scolaire.

b) Retours échelonnés à l'école pour les familles volontaires et continuité pédagogique à distance pour les autres

Deux phases de retour à l'école ont été organisées, à compter du 11 mai (début du déconfinement).

- **Le 12 mai**, un premier retour des enfants à l'école a été proposé aux familles volontaires et répondant aux conditions définies par la mairie de Blausasc, et l'école, en fonction de la capacité d'accueil des locaux.

En effet, un protocole sanitaire strict imposait une organisation pointilleuse de l'accueil des élèves dans les salles de classe, de cantine et dans la cour de récréation.

Deux groupes-classes ont été créés (par niveau) pendant cette période, encadrés par Gisèle Milla, Bérange Agostino et Ivan Sivieri. 13 élèves ont été accueillis, chaque jour.

Les gestes barrière ainsi qu'une distanciation d'au moins 4m2 autour d'un élève étaient imposés. **Ces mesures ont été respectées à la lettre** par l'ensemble des personnels exerçant à l'école, ainsi que par les élèves qui ont fait preuve de beaucoup d'adaptation, et de compréhension.

Il faut savoir que cette première réouverture de l'école a été un véritable casse-tête, tant pour la municipalité de Blausasc que pour l'école. En effet, nous étions soumis au même protocole et nous avons fait notre maximum pour garantir la sécurité et l'épanouissement de tous les enfants accueillis.

Pour sa coopération, son écoute et son soutien dans la mise en place de cette réouverture d'école, la directrice remercie Monsieur le Maire ainsi que toute son équipe.

- Le 2 juin, deuxième phase de réouverture de l'école, soumise aux mêmes conditions, le protocole restant inchangé.

Un troisième groupe-classe a été formé, encadré par un enseignant remplaçant.

Jusqu'à 27 élèves accueillis, chaque jour, durant cette deuxième période.

Durant ces deux périodes de réouverture, la continuité pédagogique, assurée par les enseignantes en télétravail, a été maintenue pour les enfants restés à la maison.

c) Retour obligatoire à l'école, pour l'ensemble des élèves

Depuis le lundi 22 juin, l'école est redevenue obligatoire pour tous. Cette nouvelle phase de réouverture

d'école ne s'est pas faite sans l'élaboration d'un nouveau protocole sanitaire, certes plus allégé.

La distanciation n'est imposée qu'en classe, 1m entre chaque élève.

Afin d'accueillir tous les élèves, dans le plus strict respect du nouveau protocole en vigueur, nous avons réorganisé nos salles de classe selon des organisations spatiales proposées par l'Éducation Nationale.

La distanciation dans la cour de récréation, ou dans les files d'attente pour les sanitaires n'est plus de rigueur.

Ce retour à l'école nous semble très positif pour les enfants.

Certes, seulement pour 8 jours, mais 8 jours qui auront fait oublier aux enfants, ou presque, les trois mois de confinement qu'ils ont vécus. Nous restons tous sur une note positive en cette fin d'année, car nous étions tous très heureux de se retrouver.

La directrice remercie ses collègues pour la qualité de leur travail et leur détermination sans faille, les familles qui ont été exceptionnelles et qui ont pleinement soutenu l'équipe pédagogique, et évidemment la municipalité de Blausasc pour son écoute et son aide considérables dans cette gestion de crise.

3. Stages de réussite pour les élèves de CM1/CM2, été 2020

Les stages de réussite, prévus cet été (une semaine en juillet, une semaine en août) ont été proposés aux élèves de CM1/CM2 en présentant les besoins.

Ces stages proposés seront encadrés par d'autres professeurs des écoles que ceux de l'école élémentaire de Blausasc, et dans une autre école.

De ce fait, les stages de réussite n'ont pas eu de succès.

Aucune inscription pour cette année.

4. Bilan financier de l'école

A ce jour, la coopérative de l'école s'élève à **3 287,06€**. Il sera demandé, à la rentrée, aux parents d'élèves représentants, de venir consulter le cahier de comptabilité, comme chaque année.

Concernant le remboursement de l'acompte versé par l'école, pour réserver la semaine de classe découverte à Peira-Cava, cela avance.

Le chalet d'accueil va rembourser à l'école la différence entre le montant de l'acompte versé (1 609 €) et la facture d'annulation (1 361€), soit 248€.

Une déclaration de sinistre a été effectuée, auprès de l'assurance scolaire de l'école, la MAE, afin d'obtenir le complément restant pour atteindre le montant de notre acompte, soit 1 361€. Cela devrait se faire à la rentrée.

En attendant, toutes les familles ont été remboursées de leur participation aux frais du séjour.

5. Perspectives pour la rentrée prochaine

a) Équipe pédagogique en place

L'équipe de cette année restera en place pour la rentrée prochaine.

Madame Masseï reprendra dès la rentrée du mois de septembre. Quant à la directrice, elle ne reprendra qu'en 2021.

De ce fait, c'est Madame Masseï qui assurera l'intérim de direction pendant l'absence de Mme Guyomard.

Un enseignant sera nommé pour assurer les trois quarts de décharge de l'école.

Mesdames Delserre, Masseï et Guyomard ayant un quart de décharge chacune.

b) Effectifs prévisionnels

A ce jour, l'effectif prévisionnel pour la rentrée est de : 97 élèves (1 de moins que cette année), répartis comme suit :

- CP : 19
- CE1 : 17
- CE2 : 23
- CM1 : 17
- CM2 : 21

c) Classes prévisionnelles

Si les effectifs n'évoluent pas d'ici la rentrée, les classes prévues seront :

- CP/CE1, Mme Liliane Delserre (24 élèves)
- CE1/CE2, Mme Solène Guyomard (26 élèves)
- CE2/CM1, Mme Gisèle Milla (26 élèves)
- CM2, Mme Julie Masseï (21 élèves)

Si les effectifs évoluent positivement, les classes seront alors:

- CP/CE1, Mme Liliane Delserre
- CE1/CE2, Mme Solène Guyomard
- CE2/CM1, Mme Gisèle Milla
- CM1/CM2, Mme Julie Masseï

La préparation des classes est un travail important, et qui prend du temps.

Chaque année, nous tenons compte des affinités entre les élèves et des besoins de chacun d'eux pour réaliser nos répartitions.

Nous voulons rappeler qu'aucunement nous ne faisons les classes en mettant « les moins bons élèves » avec un niveau inférieur, et les « bons élèves » avec un niveau supérieur.

Nous prenons en compte :

- Les besoins d'ordre pédagogique et « affectifs »
- Les affinités, au moins un copain/une copine dans la classe
- Le nombre au plus équitable de filles et de garçons dans chaque classe
- L'hétérogénéité du groupe

Les classes et les effectifs n'étant pas fixés pour l'heure, les classes définitives seront connues, comme chaque année depuis 2 ans, seulement le jour de la rentrée.

Question d'un parent d'élève :

Certaines familles ont des demandes particulières pour la future classe de leur enfant, l'an prochain. Ces demandes peuvent-elles être formulées ? En tiendrez-vous compte ?

La réponse de la directrice : Aucune demande particulière ne sera prise en compte. Si chaque famille devait nous faire remonter son envie ou ses besoins, cela deviendrait ingérable. Il faut continuer de faire confiance à l'équipe pédagogique qui s'efforce, chaque année, de constituer des classes qui répondent, au plus juste, aux besoins et au bien de l'élève. Si à l'issue des répartitions, leur demande était satisfaite, tant mieux, si en revanche, leur demande n'était pas satisfaite, aucun changement ne sera accordé.

d) Décloisonnement

Nous ne savons pas encore si le décloisonnement sera renouvelé l'an prochain. Cela se décidera à la rentrée, quand les remplaçants seront connus.

e) Objectifs de la première période de l'année scolaire

Aux dernières nouvelles, la première période (rentrée septembre - vacances d'automne) sera (en partie) consacrée à des rappels des notions étudiées pendant le troisième trimestre de l'année précédente.

Il y aura peut-être des évaluations nationales imposées par le ministère pour mesurer les besoins et les réussites des élèves.

Les évaluations nationales seront reconduites pour les élèves de CP/CE1, durant la semaine du 14 septembre.

Pour information, il est possible que les séances de natation à L'Ariane ne soient pas reconduites l'année prochaine, malgré notre demande.

Le créneau est réservé pour nos classes de CP et CM2 mais les écoles de L'Ariane étant plus nombreuses et prioritaires, le créneau pourrait être perdu.

Une réponse définitive devrait être exprimée à la rentrée.

Madame Masseï informe qu'elle reprendra son projet sur le respect et la préservation de l'environnement, dès la rentrée prochaine, avec ses élèves.

Fait à BLAUSASC, le 30/06/2020

Le Président
du Conseil d'Ecole :
Mme Solène Guyomard

Le Secrétaire
de séance :
Mme Solène Guyomard

